

MARDI 12 FÉVRIER 2013



L'UNIVERSITÉ JEAN MOULIN LYON 3 ACCUEILLE LE PROFESSEUR JÜRGEN BASEDOW POUR UNE CONFÉRENCE SUR « LE DROIT FACE À LA MONDIALISATION »

MARDI 19 FÉVRIER 2013 À 18h | AUDITORIUM MALRAUX | MANUFACTURE DES TABACS

L'**EDIEC** (Équipe de droit international, européen et comparé) de l'Université Jean Moulin Lyon 3 accueille le **Professeur Jürgen Basedow**, directeur du Max Planck Institut de Hambourg pour le droit étranger et le droit international privé et professeur à la Faculté de droit de Hambourg. Celui-ci intervient à l'occasion de la **Grande conférence de la Métropole**, le cycle de conférences scientifiques ouvert à tous, organisé et financé par la ville de Lyon, le Grand Lyon et l'Université de Lyon.

 **Le Professeur Basedow**, grand spécialiste de droit européen et international, a consacré de nombreuses recherches aux questions de concurrence et de régulation des marchés, ainsi qu'au droit des transports et de l'assurance. Il est membre associé de l'institut de droit international ainsi que membre titulaire et Secrétaire général de l'Académie internationale de droit comparé.



Ayant été membre de plusieurs groupes d'experts constitués par le gouvernement allemand et la Commission européenne, il a été le Président de la Commission allemande des monopoles jusqu'en 2008.

Le Professeur Basedow a déjà été professeur invité dans le cadre de l'Institut de droit comparé Édouard Lambert de Lyon en 1997 et 2001, dont la directrice – le Professeur Frédérique Ferrand – est membre du Conseil scientifique du Max Planck Institut de Hambourg. Les échanges scientifiques entre les deux instituts sont réguliers et dynamiques.

CONTACTS PRESSE

Laurence **COGNY** – Objectif Concordance | 06 79 14 34 33 | objectif.concordance@wanadoo.fr
France **LAREDO** - Université Jean Moulin Lyon 3 | 04 78 78 71 50 - 06 74 98 91 31 | france.laredo@univ-lyon3.fr

MARDI 12 FÉVRIER 2013

LE DROIT FACE À LA MONDIALISATION MARDI 19 FÉVRIER À 18h

Le Professeur Basedow traitera d'un sujet particulièrement actuel « le droit face à la mondialisation ». Cette dernière est souvent perçue comme une menace pour l'État-Nation et l'État-Providence : la libre circulation des personnes, des marchandises, des capitaux et des données peut porter atteinte au modèle social instauré par le droit national. Le législateur national ne peut plus satisfaire aux besoins de sécurité juridique éprouvés dans une société et une économie ouvertes. Mais le retour en arrière à un État fermé est pratiquement exclu. Quelle est la réponse du système juridique confronté à ce dilemme ? Une double réaction se dessine. D'abord, des initiatives privées ont promu, à travers des institutions non-gouvernementales, une transnationalisation de la formation du droit qui a permis de réduire le nombre et l'importance des conflits de lois dans certains secteurs.

Ensuite, outre les nombreuses conventions qu'ils ont pu conclure, les acteurs gouvernementaux ont créé un réseau d'institutions internationales qui couvre tous les domaines importants de la vie moderne.

Ces institutions, qui ont leur propre dynamique, font progresser vers une législation universelle. Enfin, une troisième réaction s'esquisse avec l'importance progressive qu'acquière les tribunaux internationaux. La question d'une culture juridique mondiale sera ainsi abordée à travers les réponses que le droit met en œuvre pour répondre au défi de la mondialisation. La conférence sera suivie d'un débat.

Amphithéâtre Malraux | Université Jean Moulin Lyon 3
Manufacture des Tabacs | 16 rue Rollet | 69008 Lyon
Métro D Arrêt Sans Souci

LES GRANDES CONFÉRENCES

**LE DROIT
FACE À LA
MONDIALISATION**

JURISTE BASEDOW
Juriste international et français
Membre de l'Institut de Droit International

AMPHITHÉÂTRE MALRAUX
Manufacture des Tabacs
18, rue Rollet
69008 Lyon

**MARDI
19 FÉV. 2013
À 18 H 00**

DE LA METROPOLE

UNIVERSITÉ DE LYON | VILLE DE LYON | GRANDLYON

CONTACTS PRESSE

Laurence **COGNY** – Objectif Concordance | 06 79 14 34 33 | objectif.concordance@wanadoo.fr
France **LAREDO** – Université Jean Moulin Lyon 3 | 04 78 78 71 50 - 06 74 98 91 31 | france.laredo@univ-lyon3.fr

MARDI 12 FÉVRIER 2013



L'Équipe dirigée par le Professeur Frédérique Ferrand, regroupe des spécialistes tant du droit comparé et de droits étrangers que de droit international privé et public ; elle se compose de 22 membres enseignants-chercheurs et regroupe quatre centres de recherche : le Centre de Droit International (CDI), placé sous la direction du Professeur Stéphane Doumbé-Billé, le Centre de Recherche sur le Droit International Privé (CREDIP), dirigé par le Professeur Jean-Sylvestre Bergé, le Centre d'Études Européennes (CEE), dont le directeur est le Professeur Michaël Karpenschif et l'Institut de droit comparé Édouard Lambert (IDCEL), dirigé par le Professeur Frédérique Ferrand.

<http://ediec.univ-lyon3.fr/index.php>

À propos de...

L'Université Jean Moulin Lyon 3, spécialisée en sciences humaines et sociales, accueille plus de 25 000 étudiants sur trois sites : la Manufacture des Tabacs, le quai Claude Bernard / rue Chevreul au cœur de la vie lyonnaise ainsi que le Centre d'Études Universitaires de Bourg et de l'Ain à Bourg-en-Bresse.

Elle propose des formations de la Licence au Doctorat en droit, science politique, management, économie, gestion, philosophie, langues, lettres, histoire, aménagement, géographie, information et communication au sein de six facultés et instituts (Droit, Langues, Lettres et Civilisations, Philosophie, IAE et IUT).

Dans le cadre de son objectif d'ouverture et d'égalité des chances, l'Université Jean Moulin Lyon 3 mène une politique déterminée d'accompagnement de ses étudiants dans leur parcours pédagogique et d'insertion professionnelle, et elle développe des actions de coopération pédagogique et scientifique sur les cinq continents avec 415 accords internationaux (57 pays) et 4100 étudiants étrangers accueillis chaque année.

La Faculté de Droit de l'Université Jean Moulin Lyon 3 délivre des formations de niveau Bac +1 à Bac +8 (Licence - Master - Doctorat) à près de 8 000 étudiants projetant une carrière juridique ou judiciaire. La richesse et la diversité des contenus et des enseignements sont au service de ces futurs juristes de haut niveau.

La Faculté de Droit compte 6 équipes de recherche, 174 enseignants et enseignants-chercheurs, et 9 315 étudiants.

Depuis 2000, la Faculté de Droit met à la disposition de ses étudiants une plate-forme pédagogique, la *Faculté de Droit Virtuelle*. Ce campus numérique juridique est le plus important en France par le nombre d'étudiants inscrits.

CONTACTS PRESSE

Laurence COGNY – Objectif Concordance | 06 79 14 34 33 | objectif.concordance@wanadoo.fr

France LAREDO - Université Jean Moulin Lyon 3 | 04 78 78 71 50 - 06 74 98 91 31 | france.laredo@univ-lyon3.fr